



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 2 juin 2015
18 heures 30

SLa/MG

N° 001845

Administration
Générale -
Coopération
décentralisée avec la
Commune de Bakel
(Sénégal) - projet
d'assainissement du
centre-ville de Bakel -
demande de
subvention auprès de
l'Agence de l'eau
Rhône Méditerranée
Corse.

Affiché le :

VOTES CONTRE :
- Marie Madeleine ACIS

Le mardi 2 juin 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 27 mai 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint) donne pouvoir à Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ, Mme Solange BECERRA (6e Adjoint) donne pouvoir à Mme Françoise PETOT, M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Nessrine DAHMOUL, Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Corinne LAVILLE, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO

ABSENTS : M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

Dans le cadre du protocole de partenariat entre la Ville d'Apt et la Ville de Bakel (Sénégal) approuvé par délibération 1828 du 08 avril 2015, l'un des axes de développement de la coopération qui a été évoqué concerne la mise en place d'un plan d'assainissement de la Ville de Bakel.

Il s'agit plus précisément d'une problématique de gestion des eaux pluviales et des inondations, qui perturbe la vie de la commune de Bakel et de ses habitants de manière très régulière. Il serait nécessaire, dans un premier temps, de faire réaliser une étude technique préalable à des travaux destinés à remédier à cette situation.

Cette action est susceptible de bénéficier d'un soutien financier que l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, en cohérence avec les orientations de politique étrangère en France, apporte au titre des actions de coopération internationale qu'elle mène dans les domaines de l'alimentation en eau, l'assainissement, la lutte contre la pollution ou la préservation des ressources en eau.

L'une des conditions de ce soutien financier est que le projet soit porté par un maître d'ouvrage public ou privé des bassins Rhône-Méditerranée et Corse.

C'est la raison pour laquelle la Ville d'Apt se propose de soutenir ce projet particulièrement important pour les habitants de la ville de Bakel.

Le coût de l'étude est estimé par l'ACAD, Association de Coopération entre Acteurs du Développement, à 20.000 €. L'agence de l'eau RMC serait sollicitée à hauteur de 80%, soit 16.000 €

La Ville d'Apt apporterait un soutien de 10%, soit 2.000 €. Il peut s'agir d'une subvention tout autant que de la valorisation du temps passé par les services sur le projet. L'Association des Ressortissants de Bakel en France apporterait un soutien à la même hauteur que la Ville d'Apt.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider ce dossier en vue de son dépôt dans les meilleurs délais auprès de l'agence de l'eau RMC et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir dans ce cadre.

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Vu la délibération n° 1828 en date du 08 avril 2015 approuvant le protocole d'accord de coopération décentralisée entre la ville d'Apt et la commune de Bakel,

Décide :

- De solliciter l'aide de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour un montant de 16.000 € sur un projet évalué à 20.000 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes et documents liés à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL